

La situation de l'industrie suisse du chocolat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1925)**

Heft 66

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

application les principes de libéralisme économique dont le *Comité d'action économique et douanière* se fait le champion.

Puissent ces sains principes, qui sont déjà ceux de la *Chambre de Commerce Internationale* et qui demeurent les nôtres, présider aux futurs travaux de la Conférence économique internationale dont la commission préparatoire se réunira à Genève dans quelques semaines.

Maurice TREMBLEY.

L'activité grandissante de notre Chambre de Commerce devrait être soutenue par tous ceux — Français aussi bien que Suisses — qui ont à cœur le maintien et le développement, dans tous les domaines, des bonnes relations entre la France et la Suisse.

Ne vous faites pas remarquer par votre abstention. Envoyez-nous votre adhésion sans plus tarder!

La Situation de l'Industrie suisse du Chocolat

Nous extrayons du Journal des Associations patronales suisses l'intéressant rapport que voici :

Le troisième trimestre est toujours attendu avec intérêt par l'industrie chocolatière parce qu'il lui apporte généralement le plus fort contingent d'affaires. En Suisse, les mois d'été sont favorisés par le passage des touristes, et la préparation des approvisionnements destinés aux ventes de fin d'année à l'étranger occupe également assez activement les fabriques qui se livrent à l'exportation. Cette attente n'a pas été déçue cette année-ci, car les affaires furent satisfaisantes pendant la période de juin à septembre pour les fabricants de chocolat. Nous constatons en effet que l'exportation accuse les chiffres suivants :

1 ^{er} trimestre	1.774.811 kg
2 ^e trimestre	2.634.475 »
3 ^e trimestre	2.271.623 »
<hr/>	
1 ^{er} janvier-30 septembre 1925.....	6.680.909 kg
contre, en 1924	5.828.300 »

On se trouve donc, en présence d'une augmentation de 14,6 % sur l'année précédente.

Toutefois les chiffres ci-dessus ne correspondent pas tout à fait à la marche habituelle des affaires dans la chocolaterie. En effet, il est de coutume que le troisième trimestre se signale par une exportation plus forte que celle de chacun des deux trimestres précédents. Or, cette année-ci, nous voyons que le troisième trimestre, tout en étant favorable, reste en arrière de 360.000 kg en chiffres ronds sur le précédent; l'examen du détail de nos exportations nous renseigne assez rapidement sur la provenance de cette diminution relative. Elle est entièrement attribuable à un ralentissement des expéditions à destination de la Grande-Bretagne. Tandis que pendant le deuxième trimestre de 1925 les envois pour l'Angleterre se chiffraient par 1.985.700 kg, ils sont demeurés, pour le troisième trimestre, à 1.598.500 kg, restant ainsi en arrière de 387.200 kg sur le deuxième quart de l'année. Nous n'avons pas à rechercher ici les causes de cette importante fluctuation, nous nous bornons à la constater.

Il est également intéressant de relever que l'importation allemande de chocolats suisses a quasiment pris fin. Alors qu'en 1924, pour l'ensemble de l'année, l'Allemagne avait importé de Suisse 120 wagons de chocolat, ce commerce ne s'est plus exercé pour les 9 premiers mois de 1925 que sur une quantité de 13 wagons, et encore la plus grande partie de ces expéditions ont-elles eu lieu au moment ou en prévision de la Foire de Leipzig. Telle est la conséquence du relèvement des droits d'entrée sur les chocolats suisses à destination de l'Allemagne, droits portés à 2 marks or le kilo, et, d'autre part, la suppression du transit par les territoires occupés a mis fin à un commerce qui empruntait des voies détournées pour s'exercer plus aisément sur le marché allemand.

Notons encore comme trait caractéristique des affaires d'exportation, une reprise assez sensible des relations avec les Etats-Unis d'Amérique. On sait que l'introduction du chocolat suisse sur le marché nord-américain est contrariée par les droits de douane très élevés qui frappent cette marchandise. De ce fait, l'exportation totale de 1924 à destination des Etats-Unis d'Amérique s'est limitée à 16 wagons. Pour les 9 premiers mois de 1925 on arrive déjà à 18 wagons; les expéditions d'août et septembre furent particulièrement fortes. Il faut croire que quelques spécialités rencontrant la faveur du public ont réussi à surmonter les obstacles mis à la pénétration de ce marché par les produits d'origine suisse authentique.

Les importations de matières premières intéressant l'industrie du chocolat ne sont pas tout à fait parallèles à la marche de la fabrication. A fin septembre 1925 il n'avait été importé que 549 wagons de cacao en fèves, contre 705 en 1924. Il faut en déduire que des approvisionnements importants étaient demeurés sur le marché au commencement de l'année, permettant aux fabricants d'alimenter leurs usines sans recourir à de grands achats, ce qui serait tout en leur faveur, les prix des cacaos étant un peu plus élevés cette année-ci qu'en 1924.

Dans les beurres de cacao par contre il y a une certaine augmentation : 116 wagons importés à la fin du troisième trimestre de 1925 contre 100

wagons en 1924. Cela semble révéler une prédominance de la fabrication des chocolats fins dans l'ensemble de la production.

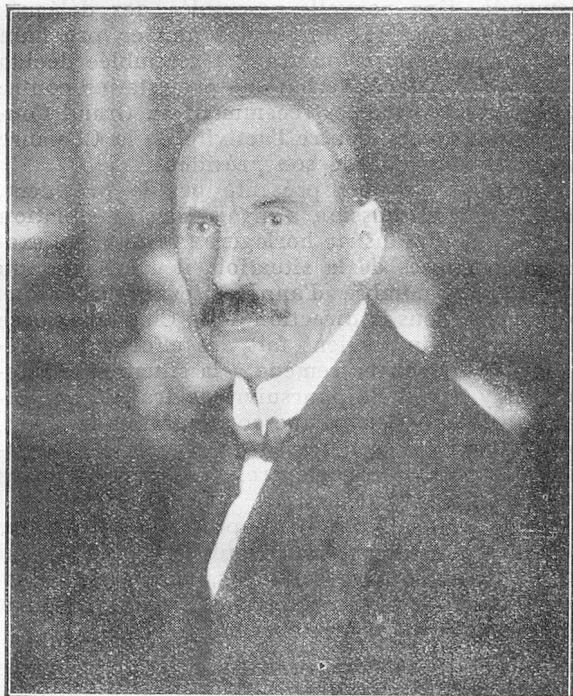
Les importations de sucre sont aussi en progrès notable. Pour la qualité intéressant la chocolaterie, soit le sucre pilé, il a été importé à fin septembre 7.648 wagons contre 7.145 en 1924, soit 500 wagons de plus, qui se répartissent entre l'industrie du chocolat, celle du lait condensé, la confiserie et la biscuiterie.

Si les trois premiers trimestres de l'année ont donné satisfaction d'une façon générale à la chocolaterie suisse, celle-ci n'envisage pas sans in-

quiétude l'avenir immédiat. La persistance du chômage en Angleterre, l'insécurité économique générale sur les principaux marchés européens, les récoltes déficitaires et les épizooties qui sévissent dans certaines parties de notre pays, de même que les crises industrielles de la rubanerie, l'horlogerie, la broderie et le textile, rendent les affaires difficiles sur le marché intérieur. Les progrès réalisés dans le domaine de l'alimentation populaire par la consommation des produits à base de cacao sont cependant de nature à maintenir la confiance que l'on accorde à l'industrie chocolatière suisse.

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles



M. Henri Haerberlin

*Président de la Confédération suisse
pour l'année 1926*

Dans sa séance du 17 décembre, l'Assemblée fédérale a nommé M. Henri Haerberlin Président de la Confédération pour l'année 1926.

M. Haerberlin, né à Weinfelden, dans le canton de Thurgovie, est âgé de 57 ans. Après des études de droit très complètes dans diverses

universités suisses et étrangères, il embrassa la carrière du Barreau. Elu membre du Grand Conseil du canton de Thurgovie, puis représentant de ce canton au Conseil national, il fut nommé conseiller fédéral le 12 février 1920 et prit la direction du Département fédéral de justice et police.

Son inlassable activité, sa grande puissance de travail, la droiture de son caractère ainsi que ses hautes capacités administratives l'ont porté à la plus haute charge et au plus grand honneur qui puissent être conférés à un citoyen suisse.

Exportations suisses.

Les exportations suisses ont atteint, en novembre, 153.500.000 fr., tandis que les importations s'élèvent à 239.400.000 fr., soit un bilan passif de 85.900.000 fr.

En octobre, le bilan passif accusait 99 millions de francs.

Recettes des douanes suisses.

Les recettes des douanes se sont élevées en novembre à 16.253.539 fr. 05 (16.542.551 fr. 36 en nov. 1924). Diminution en 1925 : 199.012 fr. 31.

Du 1^{er} janvier à fin novembre 1925 : 173 millions 499.097 fr. 54 (171.646.373 fr. 80 en 1924). Augmentation en 1925 : 3.752.723 fr. 74.

Prévisions des recettes douanières pour 1926.

On attend des recettes douanières, en 1926, une somme de 218 millions environ. De cette somme, 200 millions proviennent des droits d'entrée proprement dits (en 1925 : 194 millions)